

JIJEL

Oudjana, une commune en pleine mutation

Après la rénovation du réseau d'AEP et du centre de santé du chef-lieu de commune, la ville de Oudjana vient d'enregistrer l'inscription d'un autre projet sectoriel, non moins important : la réfection d'un tronçon de route sur 6 km allant jusqu'à Akelal, localité frontalière avec la commune de Taher.

Une route qui, faut-il le rappeler, a fait l'objet par le passé de plusieurs actions de protestation de la part des transporteurs privés desservant cette région. Par ailleurs, dans le cadre des plans communaux de développement 2006, Oudjana s'est vue octroyer une enveloppe complémentaire de 1 milliard de centimes. Il est prévu d'utiliser cette enveloppe pour l'assainissement de la



Mechta de Zaouia, ainsi que l'élargissement des travaux d'aménagement urbain au reste des quar-

tiers de la commune de Oudjana. Les responsables locaux de cette dernière prévoient, tou-

jours dans le cadre du programme complémentaire 2006, la réalisation de deux aires de jeux à

El-Meghaichia et Bouafroune, la réfection de l'éclairage public à travers les différentes localités et le parachèvement des travaux d'amélioration urbaine au niveau d'Aghebir et Bouafroune. Dans le même temps, nous avons appris auprès de la cellule de communication de cette commune que l'Assemblée populaire communale a adopté, en date du 19 décembre 2006, le budget primitif 2007.

Les élus ont dégagé au cours de la même séance trois parcelles de terrain faisant partie du domaine communal (POS 1) Est qui serviront à la réalisation d'un centre de santé, d'un centre de formation professionnelle ainsi que d'un complexe sportif de proximité. **F. M.**

ENTREPRISE DES PRODUITS ROUGES DE BATNA

Privatisation, dites-vous ?

Un attroupement devant la direction générale de l'Entreprise des produits rouges de Batna — mise en veilleuses depuis la fermeture et vente des briqueteries — attire forcément l'attention. 96 ex-salariés de la défunte briqueterie de Fesdis demandaient une entrevue au PDG-EPE-EPRE au sujet de leurs droits non perçus depuis près de trois ans ; la cession effective de la société s'est effectuée en juin 2004.

Cette briqueterie, réalisée en 1977, avec une capacité de production de 120 000 tonnes, était un modèle en matière de gestion, de production en qualité et quantité, employant 212 travailleurs dont quinze cadres. Un certain 28 octobre, la nouvelle de la cession de la briqueterie de Fesdis à un privé tombe comme un couperet, alors la résistance s'organise. Grève, occupation de l'usine et surtout de l'intérêt pour la reprise de leur entreprise, puisque la loi 01/04 du 20/08/2001 le permet, redonnent de l'espoir à ces travailleurs. 45 jours plus tard, tout semble rentrer dans l'ordre, le travail reprend et la production aussi jusqu'à l'évacuation de l'usine le 30 juin 2004.

Depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Parmi les 96 protestataires, 6 cadres mis à l'écart ne comprennent pas aujourd'hui la façon dont les choses se sont déroulées

contrairement aux lois de la République et en pléines contradictions avec le contrat de cession de la société briqueterie de Fesdis. Selon nos interlocuteurs, il n'y a pas eu sauvegarde et encore moins promotion de l'emploi. Quant à parler de réhabilitation et de modernisation de la briqueterie, c'est trop demander à son acquéreur, soutiennent-ils.

Voulant savoir ce qui s'est réellement passé, la réponse est catégorique : "Nous avons été poussés vers la sortie. 90 départs volontaires, 20 en retraite anticipée, 6 cadres marginalisés, soit plus de la moitié des effectifs (212 travailleurs à la date de la cession de la briqueterie), renvoyés de manière déguisée", soutient un homme de quarante ans. Rares, nous dit un

vieux, sont ceux parmi les anciens qui travaillent, mis à part quelqu'un avec une paie au rabais. L'important, soutient le groupe, ce sont nos droits, 74 contractuels n'ont pas perçu leur solde de tout compte, sans compter les journées travaillées non payées, le congé annuel, les allocations familiales... et les revenus des 10%, capital de l'usine des travailleurs. Ces ex-travailleurs de la société briqueterie de Fesdis qui n'ignorent pas les clauses du contrat de cession de l'unité savent que le paiement à tempérament n'est consenti que sous réserve du respect des conditions d'engagement sous-cris à l'acquéreur. Ils n'y a pas eu de maintien de l'emploi alors qu'il est censé maintenir le personnel existant à la date de la signature

du contrat et pendant quatre ans, le maintien de l'activité et aussi un investissement d'au moins douze milliards de centimes en deux ans, ce qui n'est absolument pas le cas, disent nos interlocuteurs. Dans ces conditions, l'acquéreur a-t-il payé cash le reste du prix de cession en application du contrat de cession ? Si l'on croit les ex-travailleurs de la société briqueterie de Fesdis, cette privatisation est une arnaque où les travailleurs et l'Etat sont les grands perdants et ceux qui étaient censés garantir la bonne application des clauses du contrat de cession ont failli à leur mission. Il s'agit là d'une affaire où il y a certainement à boire et à manger sauf pour les travailleurs jetés à la rue.

Houadef Mohamed

GUELMA/CITE DES 384-LOGEMENTS

Pour une amélioration du cadre de vie

Appelé communément cité Cnep, la cité des 384 logements sociaux, sise sur les hauteurs de la ville et aux abords de l'université du 8-Mai-45, abrite essentiellement des familles de modestes fonctionnaires et salariés qui attachent une importance primordiale à leur environnement.

Quelques résidents de ce site se sont

approchés du bureau du *Soir d'Algérie* aux fins d'exprimer leurs légitimes préoccupations aux autorités locales qui s'attellent à entreprendre de judicieux aménagements au niveau de toutes les communes.

Nos interlocuteurs signalent des fuites importantes d'eau potable au niveau des conduites de distribu-

tion et cette situation qui perdure, engendrant d'indéniables désagréments aux riverains, notamment à leurs enfants qui pataugent dans la gadoue. Ils réclament le bitumage des voies de communication, l'aménagement de trottoirs, d'espaces verts, d'aires de jeux et ils se déclarent disposés à apporter leur contribution morale afin

de concrétiser ces réalisations qui permettront d'améliorer leur cadre de vie.

Déterminés à sauvegarder leur environnement, ces pères et mères de famille lancent un appel pressant au chef de l'exécutif de wilaya pour que leur cité puisse devenir un havre de paix.

Lina Razane

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Réalisation des réseaux d'assainissement : une priorité

L'assainissement des eaux usées s'impose comme "une priorité absolue" dans la wilaya de Bordj-Bou-Arreridj, ont relevé, samedi, les services techniques de la direction de l'hydraulique (DHW).

Les opérations inscrites dans ce cadre sont "édifiantes" quant à l'importance accordée à ce volet, ont estimé les mêmes sources, ajoutant qu'en matière d'alimentation en eau potable (AEP), la situation est jugée "assez satisfaisante" dans la wilaya, la région étant dotée d'un potentiel hydrique suffisant, mobilisé au moyen d'une multitude de forages et de nombreux réservoirs d'eau au niveau de l'ensemble des communes.

Selon les services techniques, l'assainissement est devenu "une préoccupation de même niveau que l'AEP", et toutes les opérations inscrites dans les dairas répondent aux préoccupations générales exprimées par les habitants des communes, et sont de nature à solutionner les problèmes d'ordre environnemental posés, et à écarter les risques de rejet des eaux usées dans les cours d'eau et les nappes phréatiques.

En 2005, le réseau d'assainissement a été renforcé, note-t-on, par la réalisation d'un linéaire de 92 km pour atteindre une longueur de 1 070,81 km.

Les réseaux d'AEP représentent, cependant, plus du double de celle des réseaux d'assainissement, rendant "urgent" pour les autorités locales le raccordement au réseau d'assainissement de l'ensemble des populations, notamment celles des agglomérations secondaires et des quartiers nouvellement créés en zone urbaine, ajoute-t-on.

S'agissant de l'alimentation en eau potable, la dotation de la wilaya, estimée, selon les mêmes services, à 123 litres par jour et par habitant, est "proche de la norme nationale" qui est de 150 litres.

APS